Appels à projets EU4Health

Durée : Conditions de durée définies dans l'appel.
Porteur(s) : ASBL | Centre de Recherche | Centre de Recherche Agréé | Entreprise | Haute Ecole

Objectifs

L'Agence exécutive européenne pour la santé et le numérique (HaDEA) a publié 12 appels à projets dans le cadre du Programme EU4Health

Les programmes de travail annuels EU4Health permettent sa mise en œuvre en soutenant des actions articulées autour de cinq volets transversaux qui sont les suivants :

-Préparation aux crises
-Promotion de la santé et prévention des maladies
-Cancer
-Systèmes et personnel de santé
- Numérique

Un webinaire de présentation se tiendra le 30 juin. Vous pouvez vous inscrire ici.

Conditions d'éligibilité

Pouvoirs publics, organismes du secteur public, notamment des instituts de recherche et des établissements de santé, universités et établissements d'enseignement supérieur, organisations internationales, organisations non-gouvernementales.

Les pays de l'Union européenne sont éligibles au programme. La Norvège, l'Islande, l'Ukraine et la Moldavie y sont associés.

Les critères essentiels d'éligibilité des subventions sont précisés dans les appels à propositions.

Les demandeurs de subvention et les partenaires doivent répondre aux critères de sélection suivants :

a) disposent de sources de financement stables et suffisantes pour maintenir leur activité tout au long de la durée de la subvention et de participer à son financement (« **capacité financière** ») ;
(b) avoir des capacités opérationnelles et professionnelles suffisantes pour mettre en œuvre les activités pour lesquels un cofinancement est demandé (« **capacité opérationnelle** »).

Budget

Le budget total des appels: €19 960 000.

Le taux de co-financement maximum est 60%.

Bailleur de fonds

- **European Commission**

Contacts SynHERA

- Cristina BRANDINI (brandini.c@synhera.be)

Critères de sélection

Les propositions seront évaluées sur la base des critères d'attribution suivants :

(a) pertinence par rapport aux priorités de l'appel à propositions;
(b) qualité de l'action proposée;
(c) impact de l'action proposée